



Excursion du GFC 2015

Le Valanginien-Hauterivien inférieur du SE de la France : les coupes de Vergol (Drôme, candidate GSSP Valanginien), La Charce (Drôme, candidate GSSP Hauterivien, ENS du Serre de l'Âne) et Cougourdas (Ardèche, carte géologique de Privas 1/50000).

Organisée par : Stéphane Reboulet

L'excursion 2015 du GFC aura lieu du 30 septembre au 2 octobre dans le SE de la France

Thème

Cette excursion a été proposée lors de la dernière réunion thématique du GFC (2-3/12/14) afin de visiter l'Espace Naturel Sensible du Serre de l'Âne (inauguré le 5/12/2014). Cet espace a été aménagé et valorisé par les collectivités locales pour le grand public en vu de son classement comme GSSP Hauterivien. Afin de compléter cette sortie géologique, il a été proposé ultérieurement de visiter la coupe de Vergol (Montbrun-les-Bains) qui est un site de référence pour le Valanginien et la coupe de Cougourdas (St Pierre-la-Roche) afin de montrer certaines formations du Crétacé dans le cadre de la parution récente (fin 2014) de la carte géologique de Privas (inaugurée à Privas le 19/06/15). En fonction du temps disponible, de la météorologie, etc., d'autres sites pourront être vus.

Tarifs :

Deux tarifs sont proposés

Tarif 1 : 300 euros en chambre double.

Tarif 2 : 370 euros en chambre individuelle.

Les tarifs comprennent :

- Le transport depuis la gare de Valence-TGV
- 2 nuitées à Nyons (chambre + petit déjeuner)
- 2 diners (30 septembre et 1 octobre)
- 3 piques-niques
- le livret-guide

N'est pas compris dans les tarifs :

- Le transport de votre résidence à la Gare Valence -TGV

Logement :

Vous serez logé en chambre individuelle ou double à Nyons.

Transport :

Attention

- Le 30 septembre, le départ pour l'excursion se fera de la Gare Valence-TGV à 10 heures au plus tard. Vous êtes priés de communiquer vos heures d'arrivée au GFC.
- Le 2 octobre : l'heure d'arrivée à la gare TGV est prévue à 17 heures.

Paiement :

15 septembre : inscription et versement des arrhes

30 septembre : versement du solde.

Les arrhes sont à verser avant le 15 septembre afin d'effectuer les réservations à l'Hôtel. Les paiements seront à effectuer par chèque à l'ordre de « GFC » et à envoyer à Delphine Desmares - Université Pierre et Marie Curie - 4, place Jussieu -UMR 7207 CR2P - Tour 46-56, 5ème étage, Case 104 - 75252 Paris cedex 05

Pour plus de renseignements, contacter :

Stéphane Reboulet : stephane.reboulet@univ-lyon1.fr